

PROPOS LIMINAIRE

Conférence de presse

Mercredi 29 octobre 2025

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

L'actualité de cette semaine, c'est la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies qui s'est tenue hier après-midi et qui était consacrée à la situation en République centrafricaine. Une réunion au cours de laquelle la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, a pris la parole.

Cette réunion correspond à la publication, tous les quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, un rapport qui couvre la période allant du 13 juin au 13 octobre 2025.

++

La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA a présenté les principales réalisations de la Mission dans la mise en œuvre de son mandat multi-facette : les développements récents dans le processus de paix, les préparatifs des élections du 28 décembre et un point sur la situation sécuritaire.

Elle a indiqué que le **processus de paix** avait retrouvé un élan en enregistrant des progrès significatifs depuis l'accord du 19 avril entre le Gouvernement centrafricain et les deux groupes armés les plus actifs dans le pays : les 3R et l'UPC.

Elle a rappelé le soutien apporté par la MINUSCA aux opérations de désarmement et de démobilisation qui, depuis juillet dernier, ont permis à plus de 700 combattants de réintégrer la vie civile.

Au moment où je vous parle, des opérations de désarmement et démobilisation viennent de commencer à Noufou dans l'Equateur, menées par l'Unité d'exécution du Programme national de DDR avec le soutien technique, logistique, sécuritaire et financier de la Mission.

Selon la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA, les **élections** présidentielles, législatives, régionales et municipales prévues pour le 28 décembre marqueront un tournant décisif pour étendre et consolider l'autorité de l'État et ancrer la stabilité institutionnelle.

Elle a souligné l'assistance électorale multiforme apportée par la MINUSCA, conformément au mandat qui lui a été confié.

Elle a lancé un appel pour que des ressources supplémentaires soient mobilisées afin que les élections puissent se tenir dans les délais prévus. Elle a également invité le Gouvernement, l'Autorité nationale des élections, les institutions judiciaires et le Conseil constitutionnel à s'acquitter de leurs responsabilités respectives afin de garantir la tenue d'élections paisibles, inclusives et transparentes.

3^e volet abordé, celui de la **situation sécuritaire**. La Représentante spéciale a cité plusieurs développements positifs tels que l'établissement du commandement conjoint entre la République centrafricaine et le Tchad pour sécuriser la frontière commune entre les

deux pays, ainsi que les gains sécuritaires tangibles enregistrés dans plusieurs régions du centre et du nord-ouest du pays à la suite de la mise en œuvre de l'Accord du 19 avril et des opérations de désarmement et démobilisation qui ont suivi.

Valentine Rugwabiza a aussi souligné que la MINUSCA continue de favoriser l'extension de l'autorité de l'Etat dans l'ensemble du pays en soutenant le déploiement des gouverneurs, préfets et sous-préfets ainsi que des éléments des Forces de défense et de sécurité intérieure centrafricaines.

Elle a toutefois indiqué que des soutiens additionnels sont nécessaires pour renforcer les capacités opérationnelles des institutions nationales de défense et de sécurité et ouvrir la voie à un transfert progressif et durable des tâches de sécurité actuellement assurées par la MINUSCA.

La Représentante spéciale a évoqué sa récente visite début octobre à Birao et Am-Dafock dans la préfecture de la Vakaga au cours de laquelle elle avait réaffirmé l'engagement total de la MINUSCA à protéger les civils et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Elle a également qualifié de « fragile » la situation dans le Haut-Mbomou où des risques accrus en matière de sécurité ont provoqué le déplacement de Centrafricains vers la République démocratique du Congo voisine.

Evoquant la mise en place du plan de contingence en raison des déficits de financement qui touchent toutes les opérations de maintien de la paix, lequel implique la réduction de 15 % des dépenses pour l'exercice financier 2025/2026 en cours, la Représentante spéciale a souligné que cette situation posait d'importants défis pour la mise en œuvre efficace

du mandat confié à la MINUSCA, à un moment particulièrement critique pour la République centrafricaine.

Elle a réaffirmé que le soutien à la protection des civils, au processus électoral, qui s'achèvera à la mi-2026, et au processus de paix, y compris les efforts de désarmement et de démobilisation en cours demeuraient les priorités de la MINUSCA.

Enfin, alors que le Conseil de sécurité doit se prononcer d'ici au 15 novembre sur le mandat de la MINUSCA, la Représentante spéciale a effectué un vibrant plaidoyer en faveur du renouvellement du mandat de la Mission qui, selon elle, reste indispensable pour accompagner les Centrafricains dans leur quête d'une paix durable, tout en constituant un rempart essentiel face à l'instabilité qui affecte la sous-région.

Elle a ainsi relayé la recommandation du Secrétaire général demandant au Conseil de proroger d'un an le mandat de la MINUSCA avec les effectifs actuellement autorisés.

Le plaidoyer de la Représentante spéciale a été amplifié avec force par l'Ambassadeur Nzessioué, Représentant permanent de la République centrafricaine auprès des Nations Unies, qui a appelé le Conseil de sécurité à renouveler sans équivoque le mandat de la MINUSCA, conformément à la recommandation du Secrétaire général, jusqu'au 15 novembre 2026, avec des moyens adéquats et prévisibles, à la hauteur de ses missions et des attentes du peuple centrafricain.

Tout au long de son discours, il a martelé que le rôle de la MINUSCA demeurait plus que jamais essentiel.

Selon lui, la République centrafricaine est aujourd'hui l'un des rares exemples où une Mission de maintien de la paix a su, en dépit d'un

environnement parmi les plus complexes au monde, restaurer l'espoir, rétablir la présence de l'État, et protéger des millions de civils.

Evoquant la réduction du budget et, en conséquence des effectifs civils et militaires de la MINUSCA ainsi que de ses opérations, le Représentant permanent a révélé que le Président de la République centrafricaine avait récemment adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les risques majeurs que ferait peser une telle réduction sur la stabilité du pays et sur la continuité de la paix.

Dans cette correspondance, le Président de la République et Chef de l'Etat, Faustin-Archange Touadéra, a rappelé que le coût de la paix reste toujours inférieur à celui du retour à la guerre, et que la solidarité internationale ne doit pas s'éroder au moment même où les fruits du dialogue et de la réconciliation commencent à émerger.

Je tiens également à signaler que, dès l'entame de son intervention, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA avait rendu hommage aux Casques bleus morts au service de la paix, parmi lesquels nos cinq camarades policiers congolais victimes d'un tragique accident à proximité de Damara en septembre dernier.

L'intégralité de la version française du discours de la Représentante spéciale ainsi que le rapport du Secrétaire général vous seront transmis dès qu'ils seront disponibles.

++++

Ce vendredi 31 octobre, nous célébrerons le 25e anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Cette résolution historique, qui reconnaît le rôle essentiel des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, la consolidation de la paix et les opérations de maintien de la paix, fait partie intégrante du mandat de la MINUSCA.

Nos actions sont guidées par le soutien à la participation des femmes aux processus politiques et de paix, y compris à la médiation et aux processus électoraux.

++++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses.

+++

Je donne maintenant la parole à XX pour le résumé en sango.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.